

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

LA RÉFORME DES CONSEILS DE GUERRE

Par qui seront choisis les jurés militaires

La séance est ouverte à deux heures et demie, sous la présidence de M. Briand...

LE CHANT DE L'INTERNATIONALE

L'ordre du jour appelle le deuxième tour de scrutin sur l'urgence de la proposition de résolution...

La réforme des Conseils de Guerre

On reprend la discussion de l'article 3 du projet de loi portant réforme des Conseils de Guerre...

M. LEBLANC. — J'ai l'honneur de présenter un amendement, tendant à ajouter à l'article 3 un nouveau paragraphe...

M. LEBLANC. — Il s'agit de ne pas permettre à la police de s'introduire dans les tribunaux militaires...

M. CHÉRON, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre. — Le gouvernement repousse l'amendement de M. Lestaez...

M. LEBLANC. — Je maintiens mon amendement. (Très bien, très bien, à droite et au centre.)

M. CHÉRON. — Personne ne suspecte l'impartialité de l'indépendance des officiers, mais il ne faut pas non plus qu'on jette la suspicion sur les jurés civils...

M. CHÉRON, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre. — Le gouvernement repousse l'amendement de M. Lestaez...

M. LEBLANC. — Je maintiens mon amendement. (Très bien, très bien, à droite et au centre.)

M. CHÉRON. — Personne ne suspecte l'impartialité de l'indépendance des officiers, mais il ne faut pas non plus qu'on jette la suspicion sur les jurés civils...

M. CHÉRON, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre. — Le gouvernement repousse l'amendement de M. Lestaez...

M. LEBLANC. — Je maintiens mon amendement. (Très bien, très bien, à droite et au centre.)

M. CHÉRON. — Personne ne suspecte l'impartialité de l'indépendance des officiers, mais il ne faut pas non plus qu'on jette la suspicion sur les jurés civils...

M. CHÉRON, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre. — Le gouvernement repousse l'amendement de M. Lestaez...

M. LEBLANC. — Je maintiens mon amendement. (Très bien, très bien, à droite et au centre.)

M. CHÉRON. — Personne ne suspecte l'impartialité de l'indépendance des officiers, mais il ne faut pas non plus qu'on jette la suspicion sur les jurés civils...

M. CHÉRON, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre. — Le gouvernement repousse l'amendement de M. Lestaez...

M. LEBLANC. — Je maintiens mon amendement. (Très bien, très bien, à droite et au centre.)

M. CHÉRON. — Personne ne suspecte l'impartialité de l'indépendance des officiers, mais il ne faut pas non plus qu'on jette la suspicion sur les jurés civils...

M. CHÉRON, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre. — Le gouvernement repousse l'amendement de M. Lestaez...

M. LEBLANC. — Je maintiens mon amendement. (Très bien, très bien, à droite et au centre.)

M. CHÉRON. — Personne ne suspecte l'impartialité de l'indépendance des officiers, mais il ne faut pas non plus qu'on jette la suspicion sur les jurés civils...

M. CHÉRON, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre. — Le gouvernement repousse l'amendement de M. Lestaez...

M. LEBLANC. — Je maintiens mon amendement. (Très bien, très bien, à droite et au centre.)

M. CHÉRON. — Personne ne suspecte l'impartialité de l'indépendance des officiers, mais il ne faut pas non plus qu'on jette la suspicion sur les jurés civils...

LES BALLONS ALLEMANDS n'atterrissent plus en France

Berlin, 13 mai. — A la suite des incidents récents, provoqués par de nombreux atterrissements de ballons en France, l'Union Aéronautique du Bas-Rhin a défendu à ses membres d'atterrir en France.

LES SUITES D'UNE GRÈVE

La Compagnie transatlantique quitte St-Nazaire. Saint-Nazaire, 13 mai. — La Compagnie Transatlantique, devant les recommandations trop fréquentes des inscrits de ce port, a décidé de transporter ses services ailleurs.

LES GRÈVES DE MÉRIS

Méris, 13 mai. — Un des meneurs les plus actifs de la région, le nommé Commins, a été arrêté à Houssoy.

UN KRACH FINANCIER A NEW-YORK

New-York, 13 mai. — La maison d'agent de change Tracy and Co, de New-York et Chicago est en liquidation judiciaire.

La meilleure réparation de pneumatiques se fait chez J. VITTO, 15, rue du Ballon, Saint-Maurice, Lille.

LES GREVES A ROUBAIX

Fin de la grève du tissage Carvois-Mahieu et fils. La longue grève du tissage Carvois-Mahieu et fils, rue Montgolfier, est terminée.

UN INCIDENT D'ATELIER

Lundi après-midi, quelques ouvriers de M. Derulle, constructeur-mécanicien, rue des Opéris, se présentaient en retard à la rentrée de l'atelier.

A TOURCOING

La grève des plâtriers. Voici quelle était mardi matin, la situation de la

Le régime des boissons et la proposition Vandamme

La Chambre des députés vient d'adopter la proposition Vandamme, tendant à modifier le paragraphe 6 de l'article 9 de la loi du 30 mai 1899 sur le régime des boissons.

Lettre ouverte de Mgr Delamaino à M. Briand, garde des sceaux

A la suite de la publication à l'Officiel de la liste des biens d'Eglise que l'Etat s'approprie à continuer dans le département du Nord, Mgr Delamaino, archevêque-coadjuteur de Cambrai, adresse à M. Briand, garde des sceaux, une protestation indignée.

SÉNAT

Séance du mardi 13 mai. La séance est ouverte à 3 heures 35, sous la présidence de M. Duhouy.

M. DEBOUT. — Il y a une vingtaine de sénateurs en séance. La salle est remplie cependant par M. M. Clémenceau s'exprime longuement sur le projet de loi.

M. DEBOUT. — Il y a une vingtaine de sénateurs en séance. La salle est remplie cependant par M. M. Clémenceau s'exprime longuement sur le projet de loi.

M. DEBOUT. — Il y a une vingtaine de sénateurs en séance. La salle est remplie cependant par M. M. Clémenceau s'exprime longuement sur le projet de loi.

M. DEBOUT. — Il y a une vingtaine de sénateurs en séance. La salle est remplie cependant par M. M. Clémenceau s'exprime longuement sur le projet de loi.

M. DEBOUT. — Il y a une vingtaine de sénateurs en séance. La salle est remplie cependant par M. M. Clémenceau s'exprime longuement sur le projet de loi.

M. DEBOUT. — Il y a une vingtaine de sénateurs en séance. La salle est remplie cependant par M. M. Clémenceau s'exprime longuement sur le projet de loi.

M. DEBOUT. — Il y a une vingtaine de sénateurs en séance. La salle est remplie cependant par M. M. Clémenceau s'exprime longuement sur le projet de loi.

M. DEBOUT. — Il y a une vingtaine de sénateurs en séance. La salle est remplie cependant par M. M. Clémenceau s'exprime longuement sur le projet de loi.

M. DEBOUT. — Il y a une vingtaine de sénateurs en séance. La salle est remplie cependant par M. M. Clémenceau s'exprime longuement sur le projet de loi.

M. DEBOUT. — Il y a une vingtaine de sénateurs en séance. La salle est remplie cependant par M. M. Clémenceau s'exprime longuement sur le projet de loi.

M. DEBOUT. — Il y a une vingtaine de sénateurs en séance. La salle est remplie cependant par M. M. Clémenceau s'exprime longuement sur le projet de loi.

M. DEBOUT. — Il y a une vingtaine de sénateurs en séance. La salle est remplie cependant par M. M. Clémenceau s'exprime longuement sur le projet de loi.

M. DEBOUT. — Il y a une vingtaine de sénateurs en séance. La salle est remplie cependant par M. M. Clémenceau s'exprime longuement sur le projet de loi.

M. DEBOUT. — Il y a une vingtaine de sénateurs en séance. La salle est remplie cependant par M. M. Clémenceau s'exprime longuement sur le projet de loi.

M. DEBOUT. — Il y a une vingtaine de sénateurs en séance. La salle est remplie cependant par M. M. Clémenceau s'exprime longuement sur le projet de loi.

M. DEBOUT. — Il y a une vingtaine de sénateurs en séance. La salle est remplie cependant par M. M. Clémenceau s'exprime longuement sur le projet de loi.

M. DEBOUT. — Il y a une vingtaine de sénateurs en séance. La salle est remplie cependant par M. M. Clémenceau s'exprime longuement sur le projet de loi.

M. DEBOUT. — Il y a une vingtaine de sénateurs en séance. La salle est remplie cependant par M. M. Clémenceau s'exprime longuement sur le projet de loi.

M. DEBOUT. — Il y a une vingtaine de sénateurs en séance. La salle est remplie cependant par M. M. Clémenceau s'exprime longuement sur le projet de loi.

M. DEBOUT. — Il y a une vingtaine de sénateurs en séance. La salle est remplie cependant par M. M. Clémenceau s'exprime longuement sur le projet de loi.

M. DEBOUT. — Il y a une vingtaine de sénateurs en séance. La salle est remplie cependant par M. M. Clémenceau s'exprime longuement sur le projet de loi.

M. DEBOUT. — Il y a une vingtaine de sénateurs en séance. La salle est remplie cependant par M. M. Clémenceau s'exprime longuement sur le projet de loi.

M. DEBOUT. — Il y a une vingtaine de sénateurs en séance. La salle est remplie cependant par M. M. Clémenceau s'exprime longuement sur le projet de loi.

M. DEBOUT. — Il y a une vingtaine de sénateurs en séance. La salle est remplie cependant par M. M. Clémenceau s'exprime longuement sur le projet de loi.

M. DEBOUT. — Il y a une vingtaine de sénateurs en séance. La salle est remplie cependant par M. M. Clémenceau s'exprime longuement sur le projet de loi.

M. DEBOUT. — Il y a une vingtaine de sénateurs en séance. La salle est remplie cependant par M. M. Clémenceau s'exprime longuement sur le projet de loi.

SAVON DU CONGO

Victor Valmier 64911

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

Le tramway Mongy de Lille à Roubaix

La société l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, plus connue sous le nom de Compagnie Mongy, a été créée en ce moment, les travaux de construction de sa ligne Lille-Roubaix par le grand boulevard.

Une équipe de terrassiers et de poseurs de rails s'en va au parc de Barbioux, où une voie doit être placée tout le long de l'avenue Lenoir.

En vue de l'équipement de cette ligne, la Compagnie vient de faire élaguer les platanes qui surplombent la voie et dont certaines branches étaient de nature à gêner le trolley.

Il est très certain que l'établissement d'une voie ferrée avec ses accessoires combien peu esthétiques, pylônes et trolley, n'est pas fait précédemment pour embellir notre magnifique promenade de Barbioux.

La voie que l'on installe actuellement avenue Lenoir, n'est, il est vrai, que provisoire puisqu'il a été décidé qu'elle serait transférée dans la Voie-Rue dès que ce chemin aurait été élargi.

Dix jours à peine nous séparons de la Pentecôte et tout le monde est en plein travail dans le quartier du Cul-de-Four.

Il est très certain que l'établissement d'une voie ferrée avec ses accessoires combien peu esthétiques, pylônes et trolley, n'est pas fait précédemment pour embellir notre magnifique promenade de Barbioux.

La voie que l'on installe actuellement avenue Lenoir, n'est, il est vrai, que provisoire puisqu'il a été décidé qu'elle serait transférée dans la Voie-Rue dès que ce chemin aurait été élargi.

Dix jours à peine nous séparons de la Pentecôte et tout le monde est en plein travail dans le quartier du Cul-de-Four.

Il est très certain que l'établissement d'une voie ferrée avec ses accessoires combien peu esthétiques, pylônes et trolley, n'est pas fait précédemment pour embellir notre magnifique promenade de Barbioux.

La voie que l'on installe actuellement avenue Lenoir, n'est, il est vrai, que provisoire puisqu'il a été décidé qu'elle serait transférée dans la Voie-Rue dès que ce chemin aurait été élargi.

Dix jours à peine nous séparons de la Pentecôte et tout le monde est en plein travail dans le quartier du Cul-de-Four.

Il est très certain que l'établissement d'une voie ferrée avec ses accessoires combien peu esthétiques, pylônes et trolley, n'est pas fait précédemment pour embellir notre magnifique promenade de Barbioux.

La voie que l'on installe actuellement avenue Lenoir, n'est, il est vrai, que provisoire puisqu'il a été décidé qu'elle serait transférée dans la Voie-Rue dès que ce chemin aurait été élargi.

Dix jours à peine nous séparons de la Pentecôte et tout le monde est en plein travail dans le quartier du Cul-de-Four.

Il est très certain que l'établissement d'une voie ferrée avec ses accessoires combien peu esthétiques, pylônes et trolley, n'est pas fait précédemment pour embellir notre magnifique promenade de Barbioux.

La voie que l'on installe actuellement avenue Lenoir, n'est, il est vrai, que provisoire puisqu'il a été décidé qu'elle serait transférée dans la Voie-Rue dès que ce chemin aurait été élargi.

Dix jours à peine nous séparons de la Pentecôte et tout le monde est en plein travail dans le quartier du Cul-de-Four.

Il est très certain que l'établissement d'une voie ferrée avec ses accessoires combien peu esthétiques, pylônes et trolley, n'est pas fait précédemment pour embellir notre magnifique promenade de Barbioux.

La voie que l'on installe actuellement avenue Lenoir, n'est, il est vrai, que provisoire puisqu'il a été décidé qu'elle serait transférée dans la Voie-Rue dès que ce chemin aurait été élargi.

Dix jours à peine nous séparons de la Pentecôte et tout le monde est en plein travail dans le quartier du Cul-de-Four.

Il est très certain que l'établissement d'une voie ferrée avec ses accessoires combien peu esthétiques, pylônes et trolley, n'est pas fait précédemment pour embellir notre magnifique promenade de Barbioux.

La voie que l'on installe actuellement avenue Lenoir, n'est, il est vrai, que provisoire puisqu'il a été décidé qu'elle serait transférée dans la Voie-Rue dès que ce chemin aurait été élargi.

Dix jours à peine nous séparons de la Pentecôte et tout le monde est en plein travail dans le quartier du Cul-de-Four.

Il est très certain que l'établissement d'une voie ferrée avec ses accessoires combien peu esthétiques, pylônes et trolley, n'est pas fait précédemment pour embellir notre magnifique promenade de Barbioux.

La voie que l'on installe actuellement avenue Lenoir, n'est, il est vrai, que provisoire puisqu'il a été décidé qu'elle serait transférée dans la Voie-Rue dès que ce chemin aurait été élargi.

Dix jours à peine nous séparons de la Pentecôte et tout le monde est en plein travail dans le quartier du Cul-de-Four.

Il est très certain que l'établissement d'une voie ferrée avec ses accessoires combien peu esthétiques, pylônes et trolley, n'est pas fait précédemment pour embellir notre magnifique promenade de Barbioux.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

Les Forbans de l'Express

ROMAN DRAMATIQUE D'ACTUALITÉ Par CAMILLE DESCAMPS

L'intérêt des malheureux corvés était de profiter de la nuit pour faire une sortie immédiate, de profiter des ténèbres.

Cela demandait des chances de s'échapper, sinon à tout le moins à quelques-uns.

Chaque des deux sortis offrait des avantages et des inconvénients.

Par la porte principale on pouvait gagner la voie ferrée, le tunnel, les sapinières dans un temps relativement court et sans que les chevaux des gendarmes pussent suivre, mais c'était une issue étroite, qui permettait de compter les fuyards et de s'assurer à coup sûr de la direction prise par eux.

Tandis que par la porte de la cour on aboutissait à un point quelconque de mur d'enceinte, et pendant que celui-ci sautant à droite amenait à son trou le peloton des gendarmes, celui-là, sautant à gauche, était invisible.

D'un côté comme de l'autre il faudrait, si on se défendait à main armée, enlever le feu des carabines, mais du côté de la porte principale le feu était un feu d'ensemble, nourri, puissant, tandis que du côté de la cour il était éparpillé, peu lent à cause des facilités de capture en vie qu'offrait une galerie dans la maison.

Par conséquent le parti de la maison qui courrait le plus de chances, qui était le plus sûr, était de se défendre par la cour et de profiter de la nuit pour faire une sortie immédiate, de profiter des ténèbres.

Cela demandait des chances de s'échapper, sinon à tout le moins à quelques-uns.

Chaque des deux sortis offrait des avantages et des inconvénients.

Par la porte principale on pouvait gagner la voie ferrée, le tunnel, les sapinières dans un temps relativement court et sans que les chevaux des gendarmes pussent suivre, mais c'était une issue étroite, qui permettait de compter les fuyards et de s'assurer à coup sûr de la direction prise par eux.

Tandis que par la porte de la cour on aboutissait à un point quelconque de mur d'enceinte, et pendant que celui-ci sautant à droite amenait à son trou le peloton des gendarmes, celui-là, sautant à gauche, était invisible.

D'un côté comme de l'autre il faudrait, si on se défendait à main armée, enlever le feu des carabines, mais du côté de la porte principale le feu était un feu d'ensemble, nourri, puissant, tandis que du côté de la cour il était éparpillé, peu lent à cause des facilités de capture en vie qu'offrait une galerie dans la maison.

Par conséquent le parti de la maison qui courrait le plus de chances, qui était le plus sûr, était de se défendre par la cour et de profiter de la nuit pour faire une sortie immédiate, de profiter des ténèbres.

Cela demandait des chances de s'échapper, sinon à tout le moins à quelques-uns.

Chaque des deux sortis offrait des avantages et des inconvénients.

Par la porte principale on pouvait gagner la voie ferrée, le tunnel, les sapinières dans un temps relativement court et sans que les chevaux des gendarmes pussent suivre, mais c'était une issue étroite, qui permettait de compter les fuyards et de s'assurer à coup sûr de la direction prise par eux.

Tandis que par la porte de la cour on aboutissait à un point quelconque de mur d'enceinte, et pendant que celui-ci sautant à droite amenait à son trou le peloton des gendarmes, celui-là, sautant à gauche, était invisible.

D'un côté comme de l'autre il faudrait, si on se défendait à main armée, enlever le feu des carabines, mais du côté de la porte principale le feu était un feu d'ensemble, nourri, puissant, tandis que du côté de la cour il était éparpillé, peu lent à cause des facilités de capture en vie qu'offrait une galerie dans la maison.

Par conséquent le parti de la maison qui courrait le plus de chances, qui était le plus sûr, était de se défendre par la cour et de profiter de la nuit pour faire une sortie immédiate, de profiter des ténèbres.

Cela demandait des chances de s'échapper, sinon à tout le moins à quelques-uns.

Chaque des deux sortis offrait des avantages et des inconvénients.

Par la porte principale on pouvait gagner la voie ferrée, le tunnel, les sapinières dans un temps relativement court et sans que les chevaux des gendarmes pussent suivre, mais c'était une issue étroite, qui permettait de compter les fuyards et de s'assurer à coup sûr de la direction prise par eux.

Tandis que par la porte de la cour on aboutissait à un point quelconque de mur d'enceinte, et pendant que celui-ci sautant à droite amenait à son trou le peloton des gendarmes, celui-là, sautant à gauche, était invisible.

D'un côté comme de l'autre il faudrait, si on se défendait à main armée, enlever le feu des carabines, mais du côté de la porte principale le feu était un feu d'ensemble, nourri, puissant, tandis que du côté de la cour il était éparpillé, peu lent à cause des facilités de capture en vie qu'offrait une galerie dans la maison.

Par conséquent le parti de la maison qui courrait le plus de chances, qui était le plus sûr, était de se défendre par la cour et de profiter de la nuit pour faire une sortie immédiate, de profiter des ténèbres.

Cela demandait des chances de s'échapper, sinon à tout le moins à quelques-uns.

Chaque des deux sortis offrait des avantages et des inconvénients.

Par la porte principale on pouvait gagner la voie ferrée, le tunnel, les sapinières dans un temps relativement court et sans que les chevaux des gendarmes pussent suivre, mais c'était une issue étroite, qui permettait de compter les fuyards et de s'assurer à coup sûr de la direction prise par eux.

Tandis que par la porte de la cour on aboutissait à un point quelconque de mur d'enceinte, et pendant que celui-ci sautant à droite amenait à son trou le peloton des gendarmes, celui-là, sautant à gauche, était invisible.